

A1a : Motion de création d'un groupe de projet pour la péréquation financière interne de la JS

Motion à l'attention de l'assemblée des délégué-es de la JS Suisse du 11 novembre à Lucerne (LU)

Signataires : Anna Maria Mathis (Obwald), Kilian Teubner (Obwald) , Xiao Ember (Zoug), Dario Bellwald (Obwald), Larissa Küng (Obwald), Levin Freudenthaler (Zoug), Rui Francisco (Wil - Toggenburg)

Un groupe de projet doit être mis en place à l'assemblée annuelle 2024 pour assumer la tâche de mettre en place la péréquation financière au sein des sections de la JS Suisse.

Le groupe de projet doit suivre les objectifs suivants :

- Toutes les sections doivent pouvoir mener leurs activités militantes sans souffrir d'un trop lourd déséquilibre financier
- Un mécanisme doit être créé pour assurer une forme de répartition des finances entre les sections de la JS Suisse
- Il doit être possible de faire des demandes de financement auprès de la JS Suisse pour des projets/événements/déroulements non planifiables
- La parti doit garantir une meilleure transparence financière

***Motif :** Les possibilités financières des différentes sections de la JS Suisse sont très différentes. Les sections avec un grand nombre de membres ont logiquement des recettes plus élevées grâce aux cotisations de leurs membres plus nombreux qu'au sein des petites sections. Ces sections ont aussi tendance à avoir plus souvent la possibilité d'utiliser les secrétariats de leurs sections PS. Dans les régions comptant moins de membres, les sections PS ne disposent en général pas de locaux, ce qui oblige à louer des salles tierces pour toute manifestation physique. Selon les événements et l'offre disponible dans la région, cela peut vite revenir cher. En plus des cotisations des membres, le soutien financier des sections PS joue un rôle important dans les possibilités financières : les capacités financières de la section PS en question comme la relation qu'entretient avec elle la section JS locale sont déterminantes pour le montant des contributions financières, si contributions il y a tout court. De tels paiements peuvent aussi être suspendus en raison de l'inactivité des sections JS. Dans de nombreux cas, celles-ci ne peuvent pas s'appuyer sur une base financière stable lors d'une éventuelle (probablement pas la première) refondation et se retrouvent souvent à court de réserves. Cela complique énormément la reprise d'activité d'une section et aboutit tôt ou tard à un nouvel effondrement si le problème n'est pas résolu.*

Si une section est malchanceuse, de nombreux facteurs défavorables différents peuvent converger et entraîner une situation financière vraiment très mauvaise. Nous sommes convaincus que la force de notre parti dépend de celle de ses sections ; cette force vient aussi de l'intensité de notre activité, et celle-ci est souvent tributaire de dépenses financières. Bien sûr, l'activité d'une section n'est pas forcément liée à sa capacité financière, surtout passé un certain montant, mais quelques rares sections de la JS disposent de moyens si faibles qu'il y a pour elles un lien important. Certain-es camarades ont avancé de leur propre argent pour

permettre aux sections de faire produire un minimum de matériel pour leur campagne en plus des dépenses financières pour les assemblées. Ces sections disposent parfois de moins de 1000 francs par an, en contraste marqué avec d'autres qui peuvent disposer d'un budget électoral de plus de 10 000 francs voire de postes à temps partiel rémunérés.

Il est bien sûr logique que les grandes sections puissent se permettre des dépenses plus conséquentes. Cependant, il n'est pas sain que des sections dont les conditions sont déjà très difficiles soient en plus freinées par une situation financière catastrophique. L'idée n'est pas de procéder à d'importantes redistributions financières et d'inonder soudainement les petites sections d'argent ; cependant, il devrait être possible, grâce à un mécanisme encore à élaborer, d'alléger la pression financière qui pèse sur les sections concernées et de garantir leur survie financière. Pour les sections dont la situation financière est très difficile, de petites contributions annuelles comme celles-ci constitueraient déjà une aide remarquable — et à l'inverse, pour les sections disposant de moyens financiers importants, un peu moins d'argent serait proportionnellement beaucoup moins « dommageable » comparé aux bienfaits pour l'autre section.

Par ailleurs, en plus des sections financièrement mal loties, il y a aussi celles qui sont habituellement bien placées mais pourraient tirer encore davantage de leur activité militante grâce à des soutiens ponctuels. Dans le cas de projets plus importants comme des élections ou des initiatives, ce serait un bon moyen pour que les sections puissent (si nécessaire) avoir accès à des moyens financiers étendus. Dans le but d'exploiter pleinement le potentiel des sections, il devrait être possible de faire des demandes de financement, particulièrement pour les sections actives dans des régions dépourvues d'autres organisations ou mouvements qui pourraient éventuellement cofinancer les projets souhaités. Par ailleurs peuvent apparaître des dépenses imprévisibles comme des amendes à payer ou des réparations ou défauts dans l'infrastructure/l'inventaire propre, des choses qui peuvent rapidement s'avérer très coûteuses. Avec la possibilité de faire des demandes de financement, la JS Suisse pourrait au moins amortir de tels coûts.

Avec un mécanisme garantissant la possibilité des sections financièrement faibles à être actives politiquement sans inquiétude et un procédé permettant aux sections de demander ponctuellement de l'argent, nous pouvons renforcer massivement nos structures existantes. Soutenir une telle demande est une question de solidarité et contribue au renforcement de certaines sections, ce qui profite à l'ensemble de notre parti.

Recommandation du Comité directeur : rejeter en faveur de A1b

Il est bien sûr inadmissible que des sections ne puissent pas faire leur engagement ou même leur travail politique quotidien en raison d'un manque de ressources financières. C'est par exemple le cas des petites sections qui n'ont pas beaucoup de membres, mais qui fonctionnent en fait bien. Ces sections ne bénéficient alors pas de recettes provenant des cotisations des membres et ont donc peu de ressources financières pour réaliser des projets. D'un autre côté, il y a des sections qui ont beaucoup de recettes grâce aux cotisations des membres, ce qui permet d'avoir plus de ressources et donc, par exemple, des ressources propres pour la recherche de financement. Ce déséquilibre n'est pas optimal. Nous comprenons donc

parfaitement le souhait d'un équilibre. Les raisons pour lesquelles nous rejetons cette proposition en faveur de A1b sont les suivantes :

Il existe déjà un outil auquel les demandes pour des projets politiques, des manifestations, etc. peuvent être adressées : Le fonds des sections. Les sections doivent adresser une demande motivée au comité directeur, qui peut alors allouer cet argent.

La JS Suisse a stipulé dans l'article 21 de ses statuts que les dons de plus de 10000 francs doivent être publiés. De manière générale, les comptes annuels sont expliqués et publiés en détail lors de chaque AA - il est possible de poser des questions complémentaires ou de consulter les comptes, ils sont toujours disponibles sur le site Internet. Il serait bien sûr souhaitable que toutes les sections présentent leurs comptes annuels, mais elles doivent organiser et régler cela elles-mêmes.

Il doit s'agir de personnes très spécifiques qui connaissent les structures et les finances de la JS Suisse. La méthode la plus efficace est donc que le CD cherche ces personnes afin d'examiner une péréquation financière entre les sections et/ou d'autres méthodes pour renforcer financièrement certaines sections.

En bref : nous ne sommes pas d'accord avec tous les points, mais nous reprenons l'essentiel dans A1b, à savoir qu'une péréquation financière doit être examinée par le CD et les expert-es.